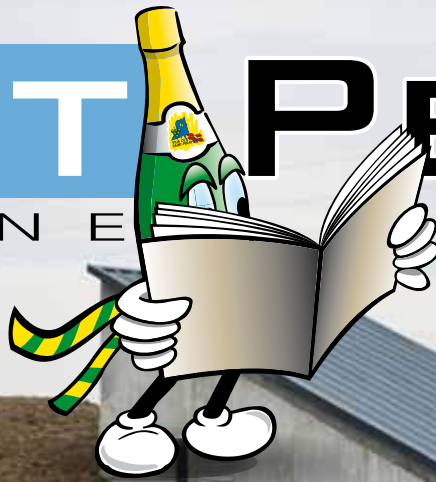


SAINT PÉRAY

MAGAZINE

Mars 2013 n°44



Le syndicat mixte veille sur **votre eau**

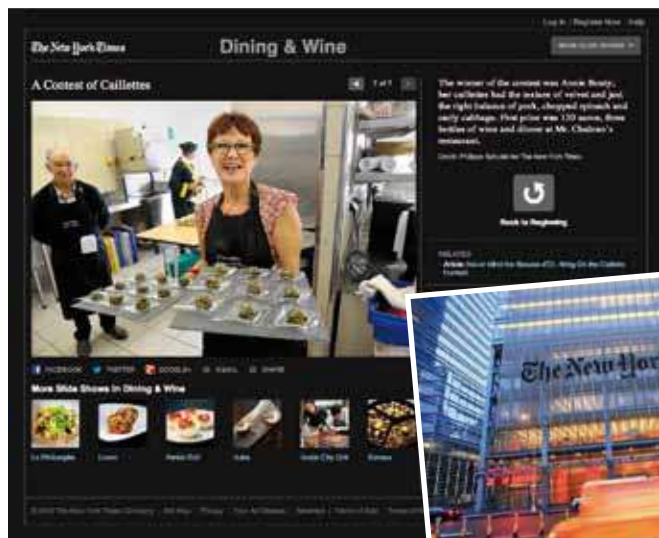


Magazine d'information de la Ville de Saint-Péray

Le championnat du monde de caillette vu de New York



The New York Times



Comme vous avez pu le lire dans votre Saint-Péray Magazine de décembre, Elaine Sciolino, correspondante à Paris du célèbre quotidien américain New York Times, était au CEP du Prieuré en octobre dernier afin d'assister, à l'invitation du chef étoilé Michel Chabran, à la finale du championnat du monde de caillette organisé par France Bleu Drôme Ardèche et Le Dauphiné Libéré.

Dans son article «Never Mind the Bocuse d'Or, bring on the caillette contest» (Qu'importe le Bocuse d'Or, le concours de caillette est là), Elaine Sciolino revient avec humour sur son expérience de jurée chargée de trancher ce conflit régional : qui de la Drôme ou de l'Ardèche a la meilleure recette de caillette ? Dans son récit, l'ancienne spécialiste en diplomatie se livre, avec un grand sens du détail, à l'analyse des plats. Et si elle n'hésite pas à égratigner le chauvinisme des Français très fiers de leurs exceptions culinaires, la journaliste américaine reconnaît tout de même que ce concours, à l'instar de ceux organisés dans toute la France autour des spécialités locales, met en valeur l'excellence gastronomique de notre pays.



Vous pouvez retrouver l'article dans l'édition du New-York Times du **6 février 2013** ou sur <http://www.nytimes.com/2013/02/06/dining/never-mind-the-bocuse-dor-bring-on-the-caillette-contest.html?hpw>

A la découverte des orchidées de Crussol



Grâce aux explications d'orchidophiles convaincus, la Communauté de Communes Rhône Crussol vous propose cette année encore de percer les mystères des orchidées de Crussol. Les départs se feront à 13h pour les groupes (associations, clubs, CE...) sur réservation uniquement au 04 75 41 99 19. Pour les individuels et les familles, les visites sont programmées à 15h et 17h. Les sorties sont gratuites et accessibles à tous.

Rendez-vous au parking du château, tous les week-ends et jours fériés du 20 avril au 9 juin.



Le brûlage des déchets est strictement interdit



Responsable de la dégradation de la qualité de l'air en émettant des composés toxiques et parfois à l'origine d'incendies, le brûlage des déchets est strictement interdit.

Cependant, des concessions à ce principe général d'interdiction sont encadrées par l'arrêté du 12 avril 2012 pris par le préfet de l'Ardèche. Ainsi, les agriculteurs, les forestiers restent autorisés à recourir à cette pratique dans le cadre de leur activité professionnelle. Des dérogations peuvent également être concédées à un particulier soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations situées à moins de 200 mètres de zones forestières.

Placée sous la responsabilité de l'administré et devant faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, **l'incinération ne doit être que l'ultime recours**. Elle représente en effet un danger important pour la santé publique. **Des solutions alternatives existent et doivent être privilégiées** comme le compostage, le broyage, la décomposition sur place, le dépôt des végétaux dans une déchetterie. Selon une étude de l'Observatoire Air Rhône-Alpes, l'apport de végétaux en déchetterie, un trajet évalué à 20 km, est systématiquement plus favorable à la qualité de l'air qu'une combustion sur place. **L'emploi du feu est strictement interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.**

Pour plus d'informations : Observatoire Air Rhône-Alpes : www.air-rhonealpes.fr / 0810 800 710
Préfecture de l'Ardèche : www.ardeche.gouv.fr



A l'heure où vous lirez ces lignes, le budget 2013 de la commune aura été voté. Un budget, une nouvelle fois élaboré dans un contexte global difficile, avec cet objectif majeur qui, comme en 2012, sera tenu : la non-augmentation des taux communaux des impôts locaux.

La gestion rigoureuse des deniers publics ne doit toutefois pas obérer nos capacités à nous projeter dans l'avenir, ni se faire au détriment d'investissements nécessaires. La poursuite des chantiers

d'aménagement de notre territoire, comme la finalisation de l'avenue Dimberton ou la réfection du quai Bouvat, en sont un exemple. Le lancement de nouveaux grands projets, tous deux générateurs de ressources nouvelles pour notre ville, en sont un autre.

Tout d'abord, la réalisation du lotissement des Buis, sous l'égide de la SEMSPAD, Société d'Économie Mixte Saint-Péray Aménagement Développement. A terme, c'est un nouveau quartier qui va donc voir le jour dans ce secteur, avec l'aménagement en parallèle de l'ancien chemin de Tourtousse.

Second projet d'envergure : l'aménagement de la zone d'activités économiques de la Maladière. Là encore, la vente des lots de cette nouvelle zone artisanale est lancée. Les travaux de viabilisation démarreront au printemps 2013.

Outre les questions budgétaires, un autre sujet est au cœur de l'actualité : la réforme des rythmes scolaires. Au-delà des contraintes nouvelles qui s'imposeront à la commune en termes d'activités périscolaires et de charges financières induites, la mise en place de la semaine de 4 jours et demi nécessite préparation et concertation.

Celle-ci, qui associera également le monde associatif, a déjà commencé avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, enseignants et parents d'élèves. Elle doit se poursuivre de façon constructive. Voilà pourquoi, le conseil municipal a décidé de demander le report à la rentrée 2014 de cette mise en œuvre.

Soyez assurés que la nouvelle organisation qui sera progressivement définie au cours des prochains mois sera le fruit d'un travail collectif, certes attentif aux attentes de chacun, mais dans le respect de l'intérêt général.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS

ANIMATIONS

Cartouche pose ses valises 4/5
Nos rues version haute-couture

FINANCES

Les orientations budgétaires 6

TRAVAUX

La SEMSPAD aménage les «Buis» 7

INTERGÉNÉRATION

Repas des anciens,
Votre magazine en version audio 8/9

LE DOSSIER

Le syndicat mixte veille
sur votre eau 10/11

CLIN D'ŒIL

Cérémonies, manifestations 12/13

CULTURE

Les coups de cœur de la
médiathèque Joëlle Ritter 14

INTER COMMUNALITÉ

Les animations de la
médiathèque Joëlle Ritter 15

VIE SPORTIVE

La soirée des récompenses
de l'OMS 16/17

RELATIONS EUROPÉENNES

L'amicale des éducateurs
à Santo-Tirso 18

VIE ÉCONOMIQUE

La zone de la Maladière
sort de terre 19

JEUNESSE

«Semaine cirque» à l'école 20/21

EVÈNEMENT

Hervé Saulignac présente ses
vœux au CEP du Prieuré 22

PERSONNEL COMMUNAL

Les médaillés du travail 23

ETAT CIVIL

Du 2 novembre au 5 mars 23

SUR VOTRE AGENDAS

Programme d'avril à juillet 23



Le syndicat mixte veille sur **votre eau**

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax: 04 75 81 77 78

Directeur de la publication : Guy Renaudin.
Rédacteur en chef : Damien Lapôte.
Rédaction, photos, maquette : Emilie Heimbürger.
Credit illustrations : Ville de Saint-Péray, Cash Piscines, Médiathèque Joëlle RITTER, Le cirque DUMAS, bibliothèque sonore de Valence.
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.
Fabrication : Viacom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray
Tirage : 3 700 exemplaires
Distribution : Société Distribal
Dépôt légal : n° 38-L1/96
Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com



Cartouche au CEP du Prieuré

Pour cette saison 2013, l'Office Municipal d'Animation Culturelle a choisi de privilégier le spectacle vivant. Cartouche a ouvert le bal, vendredi 15 février. Le danseur-humoriste-comédien-animateur télé a posé ses valises au CEP du Prieuré le temps d'une «soirée entre filles» haute en couleurs.

Qui a dit qu'aller voir un spectacle consistait à rester bien tranquillement dans son siège ? Quand Cartouche vous invite à une soirée entre filles, il vous encourage à participer. Grâce à son humour jamais méchant, une complicité s'instaure vite avec le public. Échanges et confidences personnalisés donnent à la soirée une saveur supplémentaire. Même la caillette a eu sa minute de gloire !

Les spectateurs du premier rang, en tous cas, ne sont pas près d'oublier leur interprétation de la scène finale de Dirty Dancing !

Rencontre avec un artiste adepte du grand écart et du mélange des genres.

Saint-Péray Magazine : Comment avez-vous choisi le pseudonyme de «Cartouche» ?

Cartouche : Je m'appelle Farid Bendjafar. Farid signifie l'unique. Or comme il y avait déjà Farid Chopel (ndlr autre artiste pluridisciplinaire, décédé en 2008) dont je suis fan, j'ai décidé de prendre un pseudonyme. C'est aussi une façon de lui rendre hommage.

Quand on est gamin, on aime bien les héros. Je trouvais que ce personnage de Cartouche (ndlr un des chefs de bande de la Cour des Miracles à Paris au début du XVIII^{ème}) était un voleur qui volait aux riches pour donner aux pauvres. Même si certains points sont à discuter, j'aimais bien ce côté Robin des Bois.

Saint-Péray Magazine : Comment est né le spectacle «Soirée entre filles» ?

Cartouche : Il est né d'une question : pourquoi les filles ont besoin de faire des soirées entre elles ? Pourquoi ces soirées sont-elles fermées aux garçons ? Quand j'ai commencé à m'intéresser à ce sujet, je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de soirées entre filles, beaucoup de secrets autour. Cela m'intriguait. J'ai commencé à enquêter. Il y a un petit chemin à prendre qui peut donner un spectacle. Et effectivement, cela a donné un spectacle.

Saint-Péray Magazine : Vous avez une formation de danseur classique (opéra de Marseille, compagnie Maurice Béjart), de mime (école du mime Marceau), vous êtes maintenant humoriste. En quoi ce spectacle permet-il de découvrir votre univers d'expressions multiformes ?

Cartouche : A mon avis, un bon spectacle est un spectacle qui permet de tout rassembler. C'est pour cela que je cherche tout le temps à tout exprimer, avec tous les moyens en ma possession. Pour parler d'un sujet, ici en l'occurrence les soirées entre filles, je me permets de (mal) chanter, de danser, de faire le show.

Saint-Péray Magazine : Ce spectacle existe depuis 2011. Vous l'avez joué à la fois à Paris et en province. Qu'est-ce qui caractérise le public que vous rencontrez en région ?

Cartouche : Nous les artistes, nous adorons partir en tournée car nous allons à la rencontre de personnes qui n'ont pas l'habitude de sortir, d'aller voir les artistes. On est très heureux car on sait que nous

sommes attendus. On sait que les gens nous aiment. Ils sont capables d'attendre un an qu'un spectacle vienne chez eux. Globalement, le public est enthousiaste. A Paris au contraire, il y a tellement de spectacles que les gens sont blasés.

Tout cela fait que le spectacle est bien accueilli : le plaisir d'être là, de me rencontrer, d'échanger avec moi, de jouer avec moi. Les gens sont heureux de faire la fête avec moi et moi avec eux.

Saint-Péray Magazine : En 2012, vous avez animé une émission culinaire sur France Ô «Street Chef». Quatre jeunes passionnés de cuisine devaient gérer ensemble un restaurant itinérant où l'on pouvait trouver de la cuisine du monde à emporter. Est-ce que vous connaissez la caillette et est-ce que vous pensez que cela pourrait être le genre de produit proposé dans le «food truck» ?

Cartouche : J'ai découvert la caillette et le championnat du monde de caillette lors de ma venue ici.

Pourquoi pas ? Après cela dépend du temps qu'il faut pour préparer des caillettes. Dans le food truck, on essaye de défendre la rapidité et la qualité. L'idée est que les gamins puissent préparer très vite quelque chose de très bon. Est-ce qu'avec la caillette c'est possible ? Cela dépend de la cuisson mais je pense que oui. C'est intéressant car c'est quelque chose qui peut se manger comme ça, sur le pouce.

En 2007, Cartouche a publié son autobiographie, «Quand je serai danseur», chez Robert Lafont.



Nos rues version haute-couture

Qui a dit que le tricot était ringard ? Après avoir découvert le «yarn bombing», vous ne regarderez plus une pelote de laine de la même manière : en quelques coups d'aiguilles, elle peut se transformer en une véritable œuvre d'art contemporain. Rendez-vous le 15 juin dans les rues de Saint-Péray !*

Quand le fil et les aiguilles remplacent les bombes de peinture, et les lainages les graffitis, cela devient le yarn bombing. Le phénomène est né au début des années 2000 aux Etats-Unis. Il consiste à habiller les éléments du paysage naturel (lampadaires, arbres, statues...).

Un vieux pull, des bouts de laine récupérés et voilà que nos rues s'égayent de couleurs vives. Même le MOMA (musée d'art moderne de New York) a succombé à cet art urbain (street art) qui va bientôt déferler sur Saint-Péray.

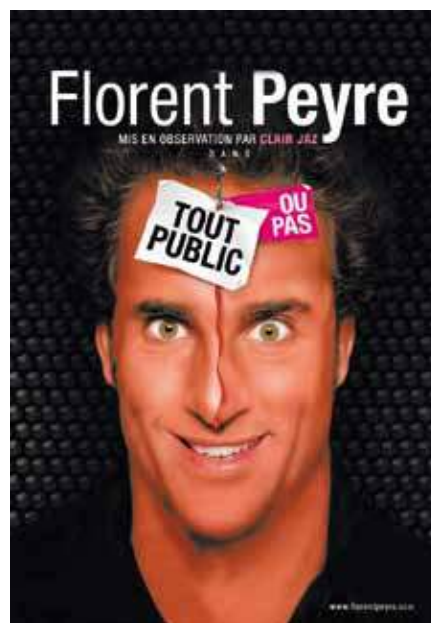
Curieuses de tout ce qui touche aux fils de couleurs et toujours à l'affût d'idées non conventionnelles trouvées sur internet, les six passionnées du rendez-vous tricot de l'Association Familiale, qui se réunissent tous les mardis de 9h30 à 11h30 au CEP du Prieuré, se sont prises au jeu. Depuis quelques mois, elles multiplient les mailles à l'endroit et les mailles à l'envers pour former de longues bandes de couleur. Le samedi 15 juin, elles comptent bien apporter leur note colorée à la Fête de la Musique en transformant bancs, arbres et autre mobilier urbain des places Forot, de l'Hôtel de Ville et du CEP en œuvres d'art contemporain éphémères.

Dès les 25 et 26 mai, vous pourrez en avoir un avant-goût en suivant leur «fil de laine» dans le cadre de l'exposition textile organisée au sous-sol de la médiathèque par l'Association Familiale, où vous découvrirez également les tableaux tricotés de Yannick Badoy.

N'hésitez pas à sacrifier votre bas de laine ou votre vieux pull troué, le groupe tricot est à la recherche du moindre bout de fil pour poursuivre son œuvre. Si vous êtes prêts à donner quelques coups d'aiguilles pour la performance du 15 juin prochain, n'hésitez pas à contacter Marie-Claude Peyre.

Tél. : 04 75 55 69 94 ou
E-mail : faitesdutricot@laposte.net

* «graffiti de fils»



Florent PEYRE

Après Cartouche, un autre humoriste destiné, à l'origine, à une carrière de sportif de haut niveau, sera programmé à Saint-Péray : Florent Peyre ! Mais c'est surtout l'enfant du pays que s'apprête à accueillir le CEP du Prieuré en mai.

Révéle grâce à l'émission de Laurent Ruquier sur France 2, «On n'demande qu'à en rire», Florent Peyre, qui triomphe dans toute la France, fera un crochet par sa ville avec son spectacle «Tout public ou pas». A n'en pas douter, cette soirée aura une saveur toute particulière.

Florent Peyre - «Tout Public ou Pas»
vendredi 17 mai à 20h30 - CEP du Prieuré
- Réservation : 04 75 74 77 00 OMAC.
Rhône-Crussol Tourisme - Ticketnet
(Auchan, Cultura, Leclerc) - France billet
(FNAC) - Digitick.



Débat d'orientation budgétaire

au conseil municipal du 7 février 2013

Lors de sa réunion du 7 février 2013, le conseil municipal a tracé les grandes lignes du budget de l'année 2013 qui sera voté fin mars. A l'instar des exercices précédents, les perspectives 2013 confirment la priorité donnée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à un soutien à l'investissement.

L'examen des comptes de l'exercice 2012 fait ressortir, notamment, un taux d'épargne en hausse, ainsi qu'un taux d'endettement inférieur au seuil de 20%.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est supérieur à 1,1 million €, ce qui permettra de reporter un excédent d'environ 600.000 € sur l'exercice 2013.

Les dépenses réelles d'investissement, hors remboursement de la dette, sont de l'ordre de 2.530.000 €.

Celles-ci ont porté principalement sur la rénovation du bâtiment de l'ancienne bibliothèque, avec l'installation des bureaux de la police municipale (209.000 €), l'aménagement des deux salles au sous-sol de la médiathèque Joëlle Ritter (124.000 €), les travaux de Marcale (482.000 €), des acquisitions foncières (1,032 million €), divers travaux de voirie (255.000 €)

En 2013, malgré un contexte difficile, la ville poursuivra ses investissements :

- l'aménagement final de l'avenue Colette Dimberton,
- la réfection complète du quai Jules Bouvat, le grand chantier de l'exercice.

Mais aussi, les travaux d'aménagement du chemin du Rhône à Monneron et la réalisation d'une passerelle dans le secteur de la Mouline sous l'égide de la Communauté de communes Rhône Crussol, la réalisation du parking de l'Arzalier, des acquisitions foncières.

D'autres projets seront poursuivis :

- le lotissement des Buis, piloté par la SEMSPAD, société dans laquelle la commune détient 73 % des parts,
- l'aménagement de la zone d'activités de la Maladière à vocation artisanale, commerciale, de bureaux et destinée également aux professions libérales,
- l'aménagement de la rive gauche du Mialan.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste une priorité : ainsi, il n'est pas envisagé de mouvements particuliers dans la composition du personnel communal, si ce n'est un emploi à temps partiel prévu pour le Relais d'Assistantes Maternelles, d'ailleurs compensé de manière importante par une participation de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le contexte national et international est de plus en plus tendu, il est marqué par un ralentissement de la croissance et de la

consommation des ménages, un recul de l'investissement, et des conditions d'accès au crédit toujours assez limitées. Malgré cela, la commune poursuit ses efforts pour répondre aux besoins de ses administrés et maintenir un niveau de services important, tout en participant au dynamisme de la vie associative, culturelle, sportive et sociale, et en contribuant au développement d'un secteur économique de qualité.

Dans ce contexte de crise économique, les taux des impôts communaux n'ont pas augmenté en 2012, ils n'augmenteront pas pour l'année 2013, et la ville continuera à appliquer des abattements importants.





Aménagement du lotissement «Les Buis»

Après consultation, l'aménagement de la zone à urbaniser des Buis a été confié à la SEMSPAD (Société d'Économie Mixte Saint-Péray Aménagement et Développement).

La commune est actionnaire majoritaire à 73% de cette société. A ses côtés, huit actionnaires privés sont présents au capital d'un montant total de 800 000 €.

Sa vocation est l'aménagement immobilier de la commune. Elle s'était déjà occupée de l'aménagement de Chavaray. Aux Buis, quatre-vingts lots nus dont dix-huit destinés à des logements locatifs

sociaux sont disponibles en parcelles de 330 à 1 000 m².

En parallèle, le chemin de Tourtousse sera élargi et agencé de façon à garantir la sécurité de tous, quel que soit le mode de déplacement.

Pour plus d'information : Immobilière de la Vallée du Rhône - Mme Bertrand - Groupe Valrim - 04 75 44 04 77



Avenue Colette Dimberton

Malgré quelques jours de retard liés aux intempéries, les travaux de l'avenue Colette Dimberton, entamés le 14 janvier dernier, suivent leur cours. Les trottoirs et les bordures ont été réalisés. La pose de l'enrobé a été réalisée ces jours-ci.

Rappel : Zone Bleue



La zone bleue reste active pour la plupart des stationnements concernés pendant les travaux du quai Bouvat.

Seule la place de l'Hôtel de Ville et côté quai uniquement la rue Napoléon Martin, font l'objet d'une suspension temporaire de la zone bleue afin de faciliter le stationnement et compenser la gêne occasionnée par les travaux.

Passage à niveau



Nous sommes informés par la SNCF de la fermeture du passage à niveau pour cause de travaux du 8 avril au matin au 10 avril en fin de journée.



Aménagement des bords du Mialan

Dans le cadre de l'aménagement de la rive gauche du Mialan, le service des espaces verts a procédé au nettoyage du parc de l'ancienne maison Chartier, située au bout de la place Richard.

Un expert de l'Office National des Forêts est venu évaluer les arbres centenaires : les cèdres sont de bonne qualité. Le hêtre et le platane sont d'une qualité exceptionnelle de par leur taille et leur vigueur. L'ensemble de ces arbres sera conservé et constituera la pièce centrale d'un parc donnant sur le Mialan. Un espace de jeux pour enfants sera également installé.

La déconstruction de la maison permettra d'ouvrir l'espace paysager, point de départ des promenades le long des rives du Mialan.

**Jeudi 24
Janvier 2013**



Le repas des anciens

La tradition a été respectée, cette année encore, avec le repas des anciens réservé aux 70 ans et plus, organisé le jeudi 24 janvier. Depuis plus de dix ans, le grand chai du CEP du Prieuré accueille les aînés saint-pérollais pour un repas convivial et festif apprécié de tous.



Accueillis par le Maire, les trois cent quatre-vingt-six convives se sont retrouvés autour d'un repas de fête confié aux soins de l'entreprise Gamon. La journée avait commencé par une rétrospective de l'année 2012 et par la présentation des perspectives de l'année 2013 puis par l'apéritif offert par le maire et ses adjoints.

Les élus, les membres du Conseil Communal d'Action Sociale, les bénévoles de la Croix-Rouge, les Dauphines des Vins et du Jumelage et les élèves d'Aurélie Dève de la section SEGPA du collège de Crussol se sont relayés tout l'après-midi au service.



Entre deux plats dont la qualité a été appréciée à l'unanimité, Gaston Pélissier et son groupe «Gaston Musette» étaient chargés de l'animation musicale. Leurs interprétations ont enchanté les invités dont beaucoup n'ont pas hésité à rejoindre la piste de danse.

Après avoir partagé la traditionnelle galette des rois, chacun est reparti avec un petit cadeau, un combo-notes aux couleurs de la ville.



Club Automne Ensoleillé : Régina Delavis quitte la présidence



Une page s'est tournée lors de l'assemblée générale du Club Automne Ensoleillé. Régina Delavis, présidente depuis dix ans, a laissé sa place à la tête de l'association.

Un retrait qui n'a surpris personne puisqu'elle avait déjà préparé sa lettre de démission l'an dernier mais faute de successeur, celle-ci était restée dans son enveloppe. Très émue, Régina Delavis est revenue sur cette décennie au service du club.

Son émotion était partagée par les nombreux membres réunis dans les locaux de l'association des seniors saint-pérollais.

Pour la remplacer, le bureau a désigné Marie-Thérèse Figuet, au club depuis l'an dernier.



le livre
qu'on écoute

Votre Saint-Péray Magazine en version sonore



Grâce à la bibliothèque sonore de Valence et à sa vingtaine de donneurs de voix, votre magazine municipal a rejoint le catalogue de plus de trois mille ouvrages (des romans, des revues, des œuvres classiques, des nouveautés, de la littérature scolaire...) accessibles aux personnes handicapées, aveugles ou ayant des difficultés de lecture.

Créée à l'initiative du Lions Club de Valence en 1982, l'association des donneurs de voix a pour objectif d'animer et de gérer les œuvres sociales destinées à rompre l'isolement des personnes atteintes de troubles visuels, moteurs ou dyslexiques profonds empêchant la lecture. Le prêt est gratuit sur simple demande accompagnée d'un certificat médical.

La bibliothèque sonore bénéficie de l'exception de droits d'auteur pour réaliser les enregistrements et d'une franchise



postale afin de permettre l'expédition et le retour sans frais des livres prêtés.

Il existe cent vingt bibliothèques sonores en France, celle de Valence compte plus de 200 audio-lecteurs et prévoit d'atteindre 10 000 prêts en 2013.

Bibliothèque sonore de Valence :

222b avenue Victor-Hugo - BP 833
26000 Valence - Tél.: 04 75 40 90 42
<http://bsvalence.fr> - E-mail : 26v@advbs.fr
Permanence les mercredis et jeudis de 14h00 à 17h30

Retrouvez dès ce numéro la version audio de votre magazine municipal sur : www.st-peray.com

Portage de livres à domicile

*Si vous ne venez pas à la lecture, **la lecture viendra à vous !***



L'Association Pour Lire propose en effet un service de portage à domicile, créateur de lien social, à destination de ceux qui ne peuvent pas se déplacer à la médiathèque et qui n'ont personne dans leur entourage pouvant le faire pour eux.

Pour Henriette Sapet qui s'occupe de ce service depuis trois ans avec Georgette Weigert, l'idée est de servir de relais à des personnes qui aiment lire, mais c'est surtout une manière de rompre leur isolement.

«Nous les rencontrons une première fois afin de connaître leurs goûts. Puis tous les mois, nous venons leur apporter des livres ou des magazines qui leur plaisent. Au-delà du simple portage, nous prenons le temps de passer plus d'une heure avec elles à bavarder de livres, bien sûr, mais aussi d'autres sujets. C'est très important pour les personnes qui restent seules toute la journée chez elles. C'est ce contact humain que j'apprécie particulièrement», confie Henriette Sapet.

Si vous êtes intéressé par ce service, n'hésitez pas à prendre contact avec la médiathèque Joëlle Ritter. 04-75-40-41-42

Lecture à Malgazon



Autre initiative en faveur de la lecture des seniors : Pierre Courtial, de la médiathèque Joëlle Ritter, organise des animations autour de la lecture avec Michael Arnaud, animateur de la Résidence Malgazon, pour les résidents.

Une fois par mois, Pierre apporte des livres et propose une animation autour d'un thème : les beaux livres par exemple en 2012. Les résidents peuvent en choisir un parmi la sélection et en discuter entre eux.

La Résidence Malgazon participe parallèlement au dispositif Culture Bleue du Conseil général, favorisant l'accès à la culture des personnes âgées vivant en établissement, et reçoit des livres par l'intermédiaire de la bibliothèque départementale de prêts.



Le syndicat mixte veille sur votre

«L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général» (art. 1^{er} de la Loi sur l'Eau).

Bien précieux par excellence, la gestion de l'eau relève depuis 1970 de la compétence des communes. Au cœur de l'alimentation en eau potable* des Saint-Pérollais se trouve un acteur clef souvent méconnu : le Syndicat Mixte du Canton de Saint-Péray.

*L'assainissement fait partie des compétences de la communauté de communes.



Le réseau syndical d'eau potable du canton de Saint-Péray c'est :

- **10 communes** : Alboussière, Champis, Châteaubourg, Cornas, Saint-Péray, Saint-Romain de Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons, Toulard et Plats, seule commune hors canton.
- **7 864 abonnés** pour une population de 17 236 habitants.
- 3 stations de pompage et de production d'eau potable
 - les Lacs (9000 m³/j)
 - les Iles (1680 m³/j)
 - la Grande Traverse (9000 m³/j)
- 5 stations de reprise
- 15 réservoirs d'une capacité totale de 5 455 m³
- 473 km de canalisations avec branchements

D'où provient l'eau qui coule lorsque l'on ouvre le robinet ? Ce simple geste met en branle le cycle complexe de l'eau potable. Celle-ci est pompée en milieu naturel, dans la nappe phréatique d'accompagnement du Rhône. Une dose de chlore est aussitôt ajoutée afin qu'elle conserve sa qualité tout au long du voyage qui la conduit chez vous. L'eau est soit acheminée directement, soit stockée dans des réservoirs. Le pompage ne s'effectue pas en continu : il est donc important de pouvoir stocker l'eau afin de garantir une alimentation permanente.

Des kilomètres de canalisations sont nécessaires à son transport.

Le relief très accidenté de la région nécessite que l'eau passe par des stations de reprise. Elle est ainsi repompée pour être propulsée plus facilement à des altitudes supérieures.

L'eau potable est la denrée alimentaire la plus contrôlée. Les communes ont donc la mission de s'assurer d'une alimentation en eau suffisante et de bonne qualité pour leurs administrés.

Saint-Péray, comme neuf autres communes, a fait le choix de confier la gestion et l'alimentation en eau potable à une structure intercommunale en adhérant au

Syndicat Mixte du Canton de Saint-Péray, structure de coopération qui permet à des collectivités de s'associer, de mutualiser leurs ressources afin d'être plus efficaces.



Créée en 1966 sous la forme d'un syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM), la structure a évolué au fil du temps pour devenir aujourd'hui un syndicat mixte. C'est à dire pouvant regrouper en son sein des collectivités de nature différentes : communes, communauté de communes...

Son siège a été fixé à la mairie de Saint-Péray. Il est administré par un comité composé de délégués des conseils municipaux des communes adhérentes, à raison de deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour chacune d'entre elles.



Chantier de sécurisation de la liaison entre les réservoirs Bouyonnet et Sabot

En mars 2012, un chantier d'envergure a été lancé afin de sécuriser l'alimentation entre le réservoir de Bouyonnet, situé sur la commune de Cornas et celui du Sabot, situé sur la commune de Champis. Ces deux réservoirs sont reliés par une canalisation en acier (diamètre 250 mm) d'une longueur de 4,2 km, dans laquelle la pression actuelle est très élevée.

Ces travaux ont pour objectifs d'augmenter les capacités de stockage en prévision de l'accroissement de la population jusqu'en 2035 et de sécuriser le réseau en diminuant la pression dans la canalisation par la mise en place d'une station de pompe intermédiaire.

Pour ce faire, la capacité de stockage a été augmentée avec la création d'une cuve supplémentaire de 1 100 m³ sur le site du Sabot.

Pour le réservoir du Bouyonnet, la contrainte de son implantation dans un lotissement d'habitation, donc sur un site trop exigu pour réaliser une nouvelle cuve, a exigé de localiser ce nouveau réservoir de 1 000 m³ sur un site situé à la même altitude que le réservoir actuel. Le site retenu a été celui de Lardet à Saint-Péray.

L'augmentation de la capacité des réservoirs permet de garantir la distribution en eau pendant 48 heures en cas de problème sur le réseau. Véolia dispose ainsi d'un temps d'intervention plus important.

Afin de réduire la pression actuelle très élevée de 45 bars, une station de reprise de 400 m³ a été implantée sur le site Les Rieux à Cornas.

L'état de la canalisation sera préservé car elle sera soumise à moins de pression.

eau

Ce comité élit un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et de six membres. Le syndicat mixte est aujourd'hui présidé par Jean-Paul Lasbroas, Maire de Saint-Péray. Michel Letang, Maire de Touloud et Michel Bret, Maire de Saint-Romain-de-Lerps sont vice-présidents.

Le comité est renouvelé à la suite des élections municipales.

Le syndicat est financé essentiellement par :

- La surtaxe syndicale
- La vente d'eau : livraison de l'eau potable « en gros » à d'autres communes ou syndicats limitrophes, tels que les communes de Glun (écarts), de Mauves (écarts) et le SIVOM du canton de Vernoux (en majeure partie) qui, pour sa part, alimente le syndicat de Lamastre (en partie) et la commune de Gilhac-et-Bruzac (en totalité).
- Des subventions de toute nature (Conseil général, Agence de l'Eau, État...) qui peuvent être attribuées pour certains dossiers
- Des emprunts...

Les dépenses sont constituées par :

- Les frais de fonctionnement ordinaires (comme toute collectivité territoriale : charges générales, charges de personnel, ...)
- Le montant des travaux que le syndicat engage (500 000 euros par an de travaux de renforcement et de renouvellement de réseaux).
- Le coût des études
- L'amortissement des emprunts contractés...

Deux agents territoriaux sont employés :

Claudia Perdrille, secrétaire comptable à mi-temps, et Séverine Pourret, responsable du syndicat, en charge de l'administratif et du technique.

Le syndicat mixte a la responsabilité du bon fonctionnement du réseau depuis le pompage de l'eau jusqu'à son arrivée dans les robinets. Pour ce faire, il délègue au quotidien, dans le cadre d'un contrat d'affermage (délégation de service public) à une société privée (actuellement Véolia Eau), l'entretien, la maintenance, la facturation et les relations avec les usagers. Il confie la réalisation des travaux de renforcement et de renouvellement du réseau. Cependant, il décide et finance les investissements, et reste propriétaire de l'ensemble des installations.

Le syndicat assure la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage pour la réalisation d'études, de travaux ayant pour objectif la sécurisation du réseau d'eau potable pour les adhérents.

S'assurer des besoins en eau des futurs lotissements

Quand un lotissement voit le jour comme c'est le cas pour « les Buis », chemin de Tourtousse, le syndicat mixte a pour mission de vérifier que la conduite en place est suffisante pour couvrir les besoins des futurs foyers. Comme ce n'est pas le cas ici, elle sera renforcée.

Il veille également à ce que l'alimentation en eau soit suffisante pour assurer la défense incendie. Un poteau d'incendie placé sur une voie principale couvre une zone de 200 mètres de rayon.



6 décembre - Noël Musical pour les Loupiots et les Oursos.



Noël au CEP du Prieuré : une décoration digne des vitrines des «grands magasins».



17 décembre - Le cèdre de la gare, malade, a dû être abattu puis remplacé.



20 décembre - Un nouveau store pour le Cantou de Malgazon grâce au Lions Club.



13 janvier - La confrérie et la reine des vins et du jumelage posent pour la Saint-Vincent.



15 janvier - Vœux généraux de la municipalité.



22 janvier - Personnel, résidents et familles réunis pour les vœux du maire à Malgazon.



Sacs... Ados - vacances de février - atelier scrapbooking pour les 6-11 ans.



17 février - 3^{ème} Rassemblement de voitures historiques et de prestige de l'association PAS 07...



... plus d'une centaine de véhicules rassemblés.



17 février - Franck Métifiot : 40 ans de passion automobile au compteur.



12 février - Rhône Crussol Tourisme, cinq nouveaux labellisés «vignoble et découvertes».



21 janvier - Rôtie de châtaignes et vin chaud à l'entrée du CEP pour les vœux du Conseil général.



6 mars - Vernissage de l'exposition de l'Amicale Laique - Vitraux Tiffany.



Sacs... Ados - vacances de février - concert des 4-6 ans.



Sacs... Ados - vacances de février - spectacle de cirque au centre de loisirs.



Les coups de cœur de la médiathèque Joëlle Ritter

Plus de résumés sur www.mediatheque-saint-peray.net

🎧 A lire... à découvrir...

Livres adultes



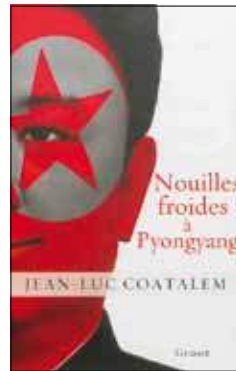
Indigo - Catherine CUSSET
Editions Gallimard

Un festival culturel rassemble pendant huit jours en Inde quatre Français qui ne se connaissent pas. Une surprise attend chacun d'eux et les confronte avec leur passé. Cette semaine bouleverse leur vie. Tout en enchaînant les événements selon une mécanique narrative précise et efficace, ce nouveau roman de Catherine Cusset nous fait découvrir une humanité complexe, tourmentée, captivante.



Une vie pour l'impossible
Christine JORDIS - Editions Gallimard

Il s'agit d'une histoire vraie. Celle d'un homme qui, dans les années 1920, commença sa vie d'aventurier en Syrie, dans le désert du Djebel druze, pour manquer de la finir, quelque cinquante ans plus tard, dans un autre désert, de glace, au Pôle nord, sur la banquise. En puisant dans lettres, articles, carnets et documents personnels, ce livre raconte une vie à hauts risques : celle d'un homme qui voulut s'évader de la société et de ses pièges pour mieux se rendre libre. Un excellent roman qui donne envie d'avoir 15 ans !



Nouilles froides à Pyongyang - Jean-Luc Coatalem
Editions Grasset

Nul n'entre ni ne sort de Corée du Nord, le pays le plus secret de la planète. Et pourtant, déguisé en vrai-faux représentant d'une agence de tourisme, notre écrivain nous emmène sur un ton décalé au pays des Kim. Un journal de voyage, attentif mais distant, amusé parfois, jamais dupe, dans ce royaume énigmatique dont un diplomate américain affirmait récemment que l'on en savait moins sur lui que sur... nos galaxies lointaines.

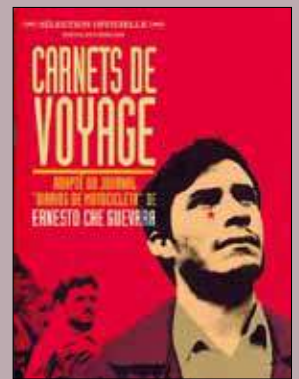
D.V.D.

Zoom sur le réalisateur Brésilien Walter SALLES
Avec 3 films disponibles à la médiathèque



Central do Brazil (1998)

Vous étiez peut-être présent lors de sa projection à la médiathèque le 8 février dernier (dans le cadre de «Destination Brésil»), sinon ne ratez pas cette belle histoire d'amitié entre Josué, 10 ans, et Dora, jeune retraitée, qui traversent ensemble une partie du Brésil à la recherche du père du jeune garçon... Durs d'or à Berlin en 1998.



Carnets de voyage (2004)

Basé sur les vrais carnets de voyage d'Ernesto Guevara. Pendant son périple à moto à travers plusieurs pays d'Amérique du Sud, il fera des rencontres qui feront de lui le Che Guevara que tout le monde connaît...



Sur la route (2012)

Adapté du roman du même nom de Jack Kerouac, ce road-movie nous emmène sur les routes de l'Amérique anticonformiste des années 50, en compagnie d'une jeunesse en quête d'autre chose et à la recherche d'elle-même...

Romans ados



Le retour de la demoiselle
par Cathy Yta. L'école des Loisirs (coll. Médium)

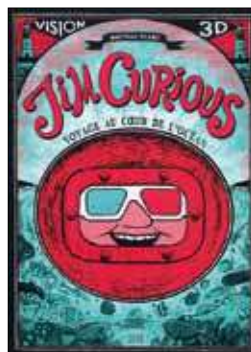
Un roman original et sensible greffé à un drôle d'instrument, la harpe celtique. Une très belle histoire qui évoque un sujet d'actualité (la nature saccagée pour le profit), et qui parle aussi et surtout de rêves, de musique, d'amitié... et même de libellule... Superbe ! Dès 12 ans.



Wonder
R.J. Palacio
Editions Fleuve noir

Un livre très touchant sur le thème de la différence. Né avec une malformation faciale, Auggie n'est jamais allé à l'école. A présent, pour la première fois, il va être envoyé dans un vrai collège... Pourra-t-il convaincre les élèves qu'il est comme eux, malgré tout ? Dès le collège.

Albums



Jim Curious : voyage au cœur de l'océan
Matthias Picard
Editions 2024

Magnifique livre illustré, en 3 D à regarder avec les fameuses lunettes en carton ! Un bijou du début à la fin, poétique à souhait. Ouvrez et plongez...



Boum
Léo Timmers
Editions Milan

Léo Timmers nous livre un album tout en gaieté ! C'est frais, coloré et très rythmé... un petit plaisir dont il ne faut pas priver ses enfants !!! Pour les tout petits (dès 2 ans).

CD - Musique



«Some nights» 2012

fun.
Ils s'appellent fun., en minuscule et avec un point. Ils font de la musique pop et acidulée, et ça reste dans la tête comme sur leur titre phare «We Are Young». L'album est une avalanche de sons parfois surfaits et ultra-orchestrés ; recette à la Queen, 20 ans après, mais ils le font bien...



«Lang lang» 2012

The Chopin album
Entièrement consacré à la musique pour piano solo du maître romantique (études, nocturnes et valse), cet album impressionnera les fans du pianiste virtuose chinois qui montre là sa capacité à jouer des pièces techniquement très exigeantes.



Les animations de la médiathèque Joëlle Ritter

L'installation dans les nouveaux locaux et la transformation de la bibliothèque en médiathèque en 2011, l'aménagement au sous-sol de salles de conférence avec un grand écran ont donné une vitalité supplémentaire à la structure et à ses collections.

Des masques vénitiens dans les vitrines en janvier, les couleurs chatoyantes du carnaval brésilien dans le patio en février : le dépaysement est garanti quand on franchit les portes de la médiathèque Joëlle Ritter.

Depuis novembre dernier, Viryana Hierson a rejoint l'équipe de Raymonde Suignard afin de coordonner les animations de la médiathèque Joëlle Ritter.

Les animations regroupent aussi bien des rendez-vous réguliers comme le café lecture, ciné-vacances, lire à petits pas, les ateliers de Pierre (formation multimédia le jeudi matin) que des événements plus exceptionnels comme des expositions, des conférences, la venue d'auteurs autour d'une thématique. Raymonde, Pierre, François, Sandra et Viryana interviennent chacun selon leur spécialité qu'ils peuvent faire partager au public d'une manière plus interactive.

Ainsi ce début d'année a été placé sous le signe du Brésil. C'était en effet le thème choisi par la Compagnie Zinzoline pour la 12^{ème} édition d'Histoires d'Amérique Latine dont la médiathèque est partenaire. Mais c'est également celui de l'école de musique et de l'Office Municipal d'Animation Culturelle pour son carnaval.

Cela a donné lieu à des expositions, des conférences, des projections et, bien sûr, à la valorisation de titres des collections de la médiathèque liés au Brésil.

Début avril, une exposition «Cirque» se tiendra au sous-sol. A l'automne, le thème du voyage sera à l'honneur, une initiative commune à toutes les médiathèques du réseau Rhône Crussol.

Avec ces animations, toujours gratuites, qui contribuent à donner plus de sens à leurs fonds (livres mais aussi CD, DVD), l'équipe de la médiathèque espère attirer un autre public que celui déjà acquis à la lecture. Le but est de faire de la médiathèque un lieu d'échange et de convivialité, loin du cliché de la bibliothèque, lieu sacré voué au silence, qui perdure dans certains esprits.



Exposition des masques de venise.

La ZUMBA arrive à St.Péray

L'Amicale laïque, toujours à l'écoute des envies du moment, vous propose une séance hebdomadaire de zumba au CEP du Prieuré

le mardi de 20h30 à 21h30 du 12 mars à fin juin.

Renseignements : 06 71 47 32 77 (de 17h00 à 19h00) ou www.alstperay.fr



Palmarès des récompenses de

Jeudi 21 février, le monde sportif saint-périllais s'est retrouvé au CEP du Prieuré, à l'invitation de l'Office Municipal des Sports et de ses présidente Hélène Gerland et vice présidente Catherine Martin pour la traditionnelle soirée de remise des récompenses aux sportifs et dirigeants méritants des clubs de la ville. Cette cérémonie a été l'occasion de revenir une nouvelle fois sur l'exceptionnelle saison 2012 pendant laquelle nos champions ont porté haut les couleurs saint-périllaises.



Catégorie Champion :

Bastien PLANET, Enzo SIRJEAN
Champions Drôme-Ardèche par équipe - 9 ans (*Tennis Club*)
Baudoin BECKER, Tanguy PEJOT
CHARROST - Champions Drôme-Ardèche par équipe 15/16 ans - 4^{ème} division (*Tennis Club*)
Thomas BEAUD - Champion Drôme-Ardèche catégorie Benjamin (*Amicale Laïque - Judo*)
Rénauld PIN - 1^{er} du challenge René Chomel en 2^{ème} catégorie (*Cyclo-Club*)
Jonathan LARUE - Champion départemental junior F.I.T.A. 60 mètres
Fabrice RIOU - Champion départemental senior F.I.T.A. 70 mètres (*Amicale Laïque - Tir à l'Arc*)
Laure DESPEISSE, Amandine LABONDE, Aline TURQUIER - Championnes Drôme-Ardèche 1^{ère} division par équipe (*Tennis Club*)
Paul COLLOMB, Jean-Christophe DESSUS, Frédéric DUTOURNE, Philippe FAURE,

Pierre GAUNE, Raphaël LASBROAS, Philippe RAYMOND, Eric SOUCHE et Didier VANNOBEL - Vainqueurs de la poule 2 championnat UFOLEP (*Equipe Seniors / Amicale Laïque - Volley-ball*)

Moungui MILONGO - Champion départemental depuis deux saisons (pré-combat junior 1^{ère} année - 68 kg) (*Boxing Club*)
Rémy ARMAND - Champion départemental (pré-combat cadet 1^{ère} année - 46kg) (*Boxing Club*)
Quentin CUBIZOLLES - Champion départemental depuis 2 saisons (pré-combat cadet 2^{ème} année - 68kg) (*Boxing Club*)
Mathieu LAURENT - Champion de France (pré-combat senior - 75 kg) (*Boxing Club*)
Rémy COUVAT-DUTERRAIL - Champion régional amateur élite (pré-combat senior - 60kg) (*Boxing Club*)

Corentin CHOLEWA, Florian MARION et Corentin MINODIER - Champions de France minime

Educateur : Jean PERRIN. (*Pétanque de Crussol*)



Dirigeants :

Christophe ROUBY (*Pétanque de Crussol*), bénévole, membre du bureau directeur
Florent ROUCOULES (*Cyclo-Club*), trésorier et responsable de la gestion informatique des compétitions
Damien MARTIN (*Rhône Crussol Foot 07*), entraîneur de l'équipe senior du RCF07
Didier VALLON (*Saint-Péray Sportif*), entraîneur et membre du bureau



Trophée de l'O.M.S. :



Jean PERRIN :

Pétanque de Crussol
Licencié au sein du club depuis 1994, Jean PERRIN a passé le brevet fédéral d'éducateur 1^{er} degré en 2009. Il accompagne régulièrement l'équipe dans les concours officiels. Grâce à son coaching critique, il a su mener l'équipe minime jusqu'au titre national.



L'OMS



Médailles de la ville de Saint-Péray :



Eliane BOUGUETAIB - PALIX et Monique DIEBOLD
La municipalité a souhaité remettre non pas une mais deux médailles de la ville à deux femmes d'exception, «des pionnières» dans leur sport :

Eliane Bouguetaib - Palix a découvert la boxe en rencontrant en 1972 son mari Kader, multiple-champion de France et d'Afrique. Ensemble, ils fondent en 1983 le Boxing-Club dont elle est présidente depuis 1986. Si elle ne chausse pas les gants, Eliane mène son propre combat en coulisse, défendant la place de la femme dans son sport. Ainsi, en 1995, elle participe à la création d'une commission de boxe féminine à la fédération française. Elle est aussi présidente du Comité d'Ardèche de boxe et vice-présidente de la ligue Dauphiné-Savoie.

Monique Diebold, «une bénévole comme on en voit peu» est depuis 61 ans au service du basket. Elle a commencé sa carrière, à 16 ans, comme joueuse dans un club de Troyes. En 1971, elle arrive en Ardèche et intègre le club de Granges lès Valence. Elle y devient l'une des premières responsables-entraîneurs. En 1982, elle rejoint le Saint-Péray Sportif dont elle sera présidente par la suite.

Le 22 juin



La Pétanque de Crussol organisera avec le soutien de la municipalité : le 1^{er} Grand Prix de la Ville de Saint-Péray.

Au programme à partir de 9h.

- 128 triplettes licenciées s'affronteront sur le stade bouliste des Brémondrières,
- 32 doublettes en lice, l'après-midi dans le concours féminin..



Organisé par la Compagnie d'Arc du Pays de Crussol, le club de tir à l'arc de l'Amicale Laïque, le concours des 19 et 20

janvier au gymnase de Saint-Péray, a été marqué par les bons résultats des licenciés du club. Le samedi, **Aloïs Junique** (AS) et **Bazil Durantet** (poussin) ont «décoché» le titre départemental. Le dimanche, **Jonathan Larue** a remporté la première place, catégorie junior, du concours sélectif (qui compte pour le championnat de France FFTA).



Aloïs Junique

Bazil Durantet



Voyage des éducateurs de foot à Santo-Tirso

Chaque année, l'amicale des éducateurs de football de Drôme-Ardèche part visiter un grand club européen. Cette année, le choix s'est porté sur le FC Porto, au Portugal.

Philippe Péalat, président de l'amicale Drôme-Ardèche et responsable des sports de Saint-Péray, et Guy Renaudin adjoint au maire et membre de l'amicale, ont profité des relations entre Saint-Péray et sa ville jumelle Santo Tirso près de Porto, pour organiser ce déplacement. Les liens étroits entre les deux villes ont facilité l'accès aux installations sportives et à un match du FC Porto grâce aux places offertes par la municipalité de Santo Tirso.

Les éducateurs de Drôme-Ardèche ont ainsi découvert les avantages des liens noués dans le cadre du jumelage. Ils ont été reçus officiellement à l'hôtel de ville par Antonio Castro Fernandes, le Maire de Santo Tirso.

L'ensemble des éducateurs a été impressionné par la qualité de l'accueil et par la gentillesse de leurs hôtes portugais qui, le même jour, devaient faire face à une crue exceptionnelle dans leur ville.



Tandems arte

Saint-Péray / Groß-Umstadt parmi les finalistes du concours d'Arte

Aidez le tandem Saint-Péray / Groß-Umstadt à décrocher le titre de jumelage emblème de l'amitié franco-allemande ! Grâce à vos votes, nos deux villes sont arrivées deuxième sur les trente-deux finalistes sélectionnés lors de la première phase du concours organisé par la chaîne de télévision franco-allemande.

Pour la deuxième phase, envoyez jusqu'au 31 mai un maximum de photos de la ville de Saint-Péray ou de la ville de Gross-Umstadt en vous rendant sur <http://tandems.arte.tv/fr/carte/> et en cliquant dans le classement soit sur «Saint-Péray», soit sur «Gross-Umstadt». Faites gagner 10 points à votre commune : il vous suffit pour cela d'une photo (réduite pour le web) et d'une adresse électronique.

Un courriel sera ensuite envoyé dans votre boîte mail afin de valider votre participation.

Et après le téléchargement, n'oubliez pas de partager votre photos et celles des autres sur les réseaux sociaux (+ 1 point).

Accueillez nos partenaires européens pendant la Fête des Vins et du Jumelage



La convivialité ne connaît pas de frontières ! Même si vous ne pratiquez pas une langue étrangère, vous pouvez tenter l'expérience d'offrir le gîte et le couvert à une ou plusieurs personnes originaires de nos villes jumelles.

Si les besoins sont particulièrement importants à l'occasion de la Fête des Vins et du Jumelage qui se tiendra cette année **du 30 août au 1^{er} septembre**, le Comité de Jumelage reçoit de temps en temps des demandes d'habitants d'Asso, Santo Tirso ou Groß-Umstadt afin d'être hébergés en famille d'accueil. C'est le cas, par exemple, des jeunes

souhaitant faire un stage dans notre ville.

Si vous êtes disponibles pour accueillir ou si vous souhaitez obtenir des renseignements, vous pouvez contacter le service jumelage au 04 75 81 77 81. L'adhésion au Comité de Jumelage n'est pas obligatoire.

Zone d'activités de la Maladière



Un aménagement à vocation économique va voir le jour à la Maladière.

Il permettra la réalisation, à l'entrée Est de la commune d'un pôle artisanal, commercial et de bureaux, également destiné aux professions libérales.

L'aménagement est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la ville. Les parcelles sont vendues à la découpe.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter le secrétariat général de la mairie au Tél.: **04 75 81 77 81**



Nouveau commerçant : Cash Piscines

Créée il y a 25 ans, l'enseigne «Cash Piscines» (45 magasins en France), poursuit son implantation dans la région en ouvrant un nouveau magasin zone Pôle 2000, le 1^{er} mars.



Véritable «supermarché de la piscine», Cash Piscine propose sur 800 m² un large choix de produits à prix discount pour choisir sa piscine, l'embellir, la réparer, l'entretenir, s'amuser. Un espace d'exposition important permet de découvrir les produits en stocks. Des robots de piscines aux jeux gonflables, le magasin offre un éventail de produits de sa propre marque ainsi que de marques diverses.

Que vous souhaitiez monter vous-même votre piscine hors-sol ou enterrée en kit, que vous soyez à la recherche d'une pièce détachée, ou pour remplacer le revêtement de votre piscine, une équipe spécialisée est à votre écoute. Le magasin travaille également avec un fabricant ardéchois pour proposer des liner ou des volets automatiques sur mesure.

Lundi : 14h/18h45 - Mardi au samedi : 9h/12h - 13h30/18h45
ZI Pôle 2000 - 8 rue le Grand Mail - 07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 80 85 45

E-mail : valence@cash-piscines.com (demande de devis)

Site : www.cash-piscines.com



«Les élèves de Saint-Péray font le cirque...»

Du 8 au 13 avril, les élèves des écoles primaires vont troquer cahiers, livres et stylos contre cerceaux, lassos ou trapèzes et «vivre le cirque» grâce à l'association «Autour de la piste». Chacun pourra découvrir sous toutes ses facettes cet univers fascinant avec le cirque familial William Dumas et, pourquoi pas, achever cette semaine sous les bravos du public à l'occasion d'une représentation mémorable!

Après le camion des sciences l'an dernier, c'est un chapiteau, installé sur le stade bouliste des Brémondrières, qui servira de classe aux élèves. Le cirque Dumas, ses artistes, ses chameaux, ses lamas, sa «cavalerie», ses chiens, ses chats leur transmettront, le temps d'une semaine, leur passion des arts circassiens.

Créée à l'initiative de l'association «Autour de la Piste», l'opération «Vivre le cirque» vient depuis 1997 à la rencontre des élèves de Drôme Ardèche. Rencontre avec Jean-Pierre Mourier, son président historique, amoureux des chapiteaux depuis l'âge de 4 ans.

Saint-Péray Magazine : Présentez-nous votre association «Autour de la Piste 26-07».

Jean-Pierre Mourier : L'idée est née d'une discussion avec l'avant-courrier du cirque Pinder (ndlr : la personne chargée d'annoncer l'arrivée du cirque) qui m'a suggéré l'idée de monter une association de passionnés de cirque. En 1985, cinq personnes créaient «Autour de la Piste». Nous sommes aujourd'hui une cinquantaine. Notre rôle est d'apporter de l'aide aux chapiteaux, notamment dans leurs relations avec les municipalités. Nous servons d'intermédiaires entre les maisons de retraite à la recherche d'un spectacle pour leurs résidents, et les

cirques. Nous intervenons également dans les écoles à la demande des professeurs.



Saint-Péray Magazine : Justement à propos des écoles, vous avez mis en place une opération originale «Vivre le Cirque», comment est-elle née ?

Jean-Pierre Mourier : C'est une demande de l'ancien président du Conseil général de la Drôme et maire de Pierrelatte, Jean Mouton, qui souhaitait une semaine dédiée au cirque pour sa ville. Je me suis mis à la recherche d'un chapiteau familial et au bout d'un an, j'ai découvert la famille Dumas avec laquelle j'ai monté ce projet pédagogique. Cela a été un triomphe. D'autres municipalités m'ont sollicité et l'opération s'est pérennisée.

Saint-Péray Magazine : A l'occasion de cette «semaine cirque» à Saint-Péray, votre association proposera aux élèves une exposition dans les sous-sols de la médiathèque Joëlle Ritter. Que pourront-ils découvrir ?

Jean-Pierre Mourier : Grâce à des maquettes, des documents, nous leur retracerons l'histoire des cirques. Nous leur expliquerons la différence entre un grand cirque avec des artistes sous contrat qui ne s'occupent que de leur numéro et un petit cirque familial où chaque membre de la troupe est impliqué dans chaque étape de la vie quotidienne.



» ... le temps d'une semaine

Steven Dumas est «un enfant de la balle» ou plutôt du «rola-rola». Avec son père William, le patriarche, sa mère Dolorès, sa femme Alexandra, son frère Allan et sa sœur Mélissa, il perpétue la tradition des arts du cirque née dans sa famille en 1890 quand son arrière-grand-père, palefrenier auvergnat, est tombé amoureux d'une comédienne de théâtre. Chaque année, au printemps, en quittant son fief provençal pour partir en tournée, le cirque Dumas fait une halte en Drôme-Ardèche afin de faire passer petits et grands derrière le rideau rouge et de les laisse pénétrer dans l'envers du décor.

Saint-Péray Magazine : Le cirque William Dumas est partenaire depuis 17 ans de l'association «Autour de la piste». Qu'est-ce qui vous a séduit dans le projet «Vivre le cirque» ?

Steven Dumas : «Vivre le cirque» nous donne l'occasion de partager notre vie, notre quotidien avec les enfants. Cela permet aussi de changer leur regard par rapport au cirque : ce n'est pas synonyme que de paillettes, il y a aussi des difficultés. Quand Jean-Pierre Mourier est venu nous chercher, nous n'avions jamais fait d'école de cirque. On a monté les ateliers de toutes pièces et nous avons évolué avec les enfants.



Saint-Péray Magazine : A propos d'ateliers, pouvez-vous nous en dire plus sur ce qui attend les élèves des classes élémentaires ?

Steven Dumas : Pendant deux heures, chaque classe est invitée à nous rejoindre sous le chapiteau. A travers six ateliers (équilibre, jonglerie, trapèze, clowns, acrobaties, lassos), chaque enfant s'initiera à toutes les disciplines. Nous en profiterons pour sélectionner les 10 à 60 enfants, les plus à l'aise qui entreront en piste avec nous le vendredi soir. Ceux-ci se concentreront sur un seul atelier. Nous leur expliquerons leur rôle lors du spectacle, un spectacle auquel

ils auront assisté, au préalable, comme spectateur avec leur classe. Vendredi ce sera leur tour d'être acteur !

Saint-Péray Magazine : Quel programme réservez-vous aux spectateurs de la Résidence Malgazon ?

Steven Dumas : Nous leur proposerons un spectacle d'un peu plus d'une heure avec nos animaux : chiens, chats, singes mais aussi des numéros de jonglerie, de clown. Tout ce qui peut se faire dans une salle !



Demandez le programme !

Mercredi 10 avril :

- 14h-17h exposition de l'association «Autour de la Piste 26-07» en libre accès pour tous. Sous-sol de la médiathèque entrée place de la Treille côté école du Quai.
- 15h séance spéciale du cirque Dumas pour les résidents de Malgazon.

Vendredi 12 avril : 18h séance publique avec l'entrée en piste d'enfants des écoles (stade bouliste des Brémondrières).

Samedi 13 avril : 15h séance publique (stade bouliste des Brémondrières).



Les vœux décentralisés du Conseil général

Afin d'être au plus près des Ardéchois, le Conseil général organise trois cérémonies de vœux, du nord au sud de l'Ardèche. Mardi 21 janvier, Saint-Péray et le CEP du Prieuré étaient l'une des étapes de cette tournée 2013 des vœux décentralisés.

Hervé Saulignac, nouvellement élu à la tête du département, a poursuivi l'initiative mise en place par son prédécesseur Pascal Terrasse d'organiser des cérémonies de vœux décentralisés, comme à Saint-Péray, le 21 janvier dernier.

Dans son discours d'accueil, Jean-Paul Lasbroas en a profité pour rendre hommage à l'ancien Président Terrasse et pour revenir sur les aménagements réalisés à Saint-Péray conjointement avec le Conseil général (la médiathèque Joëlle Ritter, le rond-point de la Beylesse, l'avenue Tassini...).

Une coopération qui continuera dans les mois à venir avec le prolongement définitif de la déviation entre Guilherand-Granges et Saint-Péray.

De son côté, Hervé Saulignac, entouré d'une dizaine de ses conseillers généraux, a présenté son projet à long terme pour l'Ardèche.

Il a affirmé sa volonté «de ne pas céder à la tentation de se replier sur soi en période de crise», «de ne pas céder à la résignation», «ne pas tomber dans le misérabilisme» sous prétexte que l'Ardèche serait un département moins peuplé, avec un taux de chômage plus élevé.

«Ce n'est pas le nombre d'habitants qui empêche d'être audacieux». Au contraire, dotée d'une population de 315 000 habitants, l'Ardèche «est une terre attractive qui comptera en 2040 près de 85 000 habitants supplémentaires»,

un territoire qui «recèle des trésors de compétences et d'inventivité» dans lequel sont à puiser «les ressources nécessaires pour continuer à relever les grands défis de la modernité».

Pour cela, il a décliné son projet «Ardèche, horizon 2020» autour de quatre priorités : l'économie et l'emploi, la santé, la jeunesse, le développement durable et le cadre de vie.

Les habitants du canton qui avaient répondu présent à l'invitation du Conseil général ont pu terminer la soirée de façon conviviale en dégustant un buffet préparé par le traiteur Coissieux et la pâtisserie Mounier avec des produits «made in Ardèche».

Inauguration du Pont sur le Mialan



A l'occasion de la cérémonie des vœux décentralisés du Conseil général de l'Ardèche, son nouveau président Hervé Saulignac est venu inaugurer le pont sur le Mialan.

De janvier à juillet 2012, l'ouvrage conçu à l'époque des voitures à cheval a fait l'objet de travaux d'élargissement d'envergure pris en charge par le Conseil général afin de l'adapter à la circulation actuelle. Depuis sa mise en service, le trafic entre Saint-Péray et Toulaud a gagné en fluidité et ceux qui font le choix de modes de déplacements doux (piétons, cyclistes...) circulent désormais en toute sécurité.

Pour la commune de Saint-Péray, qui a financé l'éclairage public du pont et de ses abords, cette réalisation ouvre la voie au projet d'aménagement des berges du Mialan puisque piétons et cyclistes pourront bientôt se promener de la rive droite à la rive gauche en toute sécurité.

Ils sont nés...

VALLA Mihran	9 novembre 2012
SYREN Prunelle	25 novembre 2012
DUBOIS Cassidy	6 décembre 2012
DUBOIS Léana	6 décembre 2012
SANDOZ Camille	9 décembre 2012
CHEVALIER Aron	31 décembre 2012
BLASKEWIZ Zoé	12 février 2013
MONTRET Louis	21 février 2013
ROZIER Marceau	27 février 2013
CHARLON Eline	5 mars 2013

Ils se sont unis...

BRISEMEUR Laurent et BALENT Magali	22 décembre 2012
MOZE Jacques et BRISSOT Monique	23 février 2013

Ils nous ont quittés...

BARD Odette - 88 ans	6 novembre 2012
COURBIS Odette - 77 ans	10 novembre 2012
EYMERY Jeannine - 75 ans	10 novembre 2012
CROUZET Maurice - 91 ans	15 novembre 2012
DARNAUD Maurice - 70 ans	26 novembre 2012
CHAMPEL Pierre - 74 ans	28 novembre 2012
FERRARI Julie - 85 ans	4 décembre 2012
HERVET Suzanne - 88 ans	5 décembre 2012
COURTIAL Roger - 72 ans	26 décembre 2012
PIEL Violette - 88 ans	29 décembre 2012
MOREIRA Eline - 70 ans	2 janvier 2013
CHAUVIN Solange - 99 ans	4 janvier 2013
LEGROS Yves - 58 ans	8 janvier 2013
REYNAUD Benoît - 31 ans	9 janvier 2013
COSTA Marguerite - 81 ans	13 janvier 2013
MICHEL Jeanne - 91 ans	22 janvier 2013
PERRIER Rosa - 89 ans	25 janvier 2013
SAUVERGEAT Henriette - 89 ans	26 janvier 2013
FRAISSE Marcel - 82 ans	27 janvier 2013
FEJOZ Gérard - 68 ans	28 janvier 2013
DE FAY Charles - 73 ans	6 février 2013
DELOCHE Lucienne - 90 ans	10 février 2013
MICHELAS Alain - 59 ans	11 février 2013
DUVAL Arlette - 89 ans	26 février 2013
DELAY Blanche - 93 ans	5 mars 2013



Des agents honorés

Les agents de la mairie, personnel de la résidence Malgazon, du Syndicat Mixte du Canton de Saint-Péray, actifs et retraités se sont retrouvés mercredi 9 janvier dans le grand chai du CEP du Prieuré pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A cette occasion, cinq agents se sont vu remettre la médaille du travail.

Au cours de cette cérémonie des vœux, le Maire est revenu sur les temps forts de la vie des acteurs de la collectivité. Sur le plan professionnel, l'année 2012 a été marquée, entre autres, par le renforcement du personnel en charge de l'animation culturelle, permettant la création d'un véritable pôle culturel, par l'installation de la police municipale dans de nouveaux bureaux, par la mise en place d'un nouveau système de traitement du courrier permettant de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur des agents pour le travail accompli tout au long de leur carrière. Ainsi trois d'entre eux ont reçu la médaille d'argent du travail, pour leurs vingt ans de service actif :

- **Gisèle Fustier**, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, affectée à l'école maternelle du Quai.
- **Chantal Lipman**, adjoint technique territorial de 1^{ère} classe, affectée au service de restauration scolaire de l'école primaire du Quai.
- **Lionel Delage**, brigadier-chef principal, responsable du service de police municipale.
- **Brigitte Lecomte-Bobichon**, directrice de la Résidence Malgazon, a, elle, reçu la médaille de vermeil pour ses trente ans de carrière.

La médaille d'or est venue couronner les trente-huit ans passés au service de la collectivité par **Dominique Vannobel**, responsable du service du personnel.

Crussol en fête !

Les collectionneurs l'auront sûrement remarqué, il était possible de retrouver le château de Crussol, l'église, la médiathèque Joëlle Ritter en dégustant la galette des rois !

La boulangerie Balthazar a fait preuve d'originalité en proposant huit fèves rectangulaires représentant les principaux monuments de la ville. Denis Balthazar a eu l'idée de mettre la commune à l'honneur. La mairie a fourni les photographies que le boulanger a ensuite transmis à son prestataire. L'initiative a ravi la clientèle.

Une aire de covoiturage à la gare

Saint-Péray, sous l'égide de Valence Romans Déplacements, inaugure sa première aire de covoiturage ! Situé à côté de la gare, ce parking de trente-deux places est facilement et rapidement accessible.

De nombreuses aires, repérables grâce à une signalisation spécifique, devraient à terme couvrir l'ensemble du territoire Drôme-Ardèche.

Le syndicat mixte Valence Romans Déplacements, les Conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche se mobilisent en effet pour le développement du covoiturage sur leur territoire respectif dans le cadre du schéma de covoiturage Drôme Ardèche.

Plus d'informations :
<http://www.ecovoiturage0726.fr/>

AVRIL

Du 29 mars au 1^{er} avril

- Vogue de Pâques
Place de l'Hôtel de Ville

 **Lundi 1^{er} avril**

- Pogne et vin blanc en musique
11h - *Place de la Paix*

Vendredi 5 avril

- Exposition de Totems - 19h
Alin Marthouret
médiathèque Joëlle Ritter

Samedi 6 avril

- Troc de plantes de l'association familiales - *Place Forot*
- Match de basket : Saint-péray (SPS) contre Guilhaerand-Granges - 21h - *Gymnase de Saint-Péray*

Du 8 au 13 avril :

- Semaine Cirque - spectacle
Stade bouliste des Brémondrières
- Exposition
médiathèque Joëlle Ritter

Du 22 avril au 3 mai :

- Sac...Ados : vacances de printemps
Renseignements : 04 75 81 77 77

Mardi 23 avril 2013

- Ciné-Vacances - 16h
(Projection jeune public)
médiathèque Joëlle Ritter

Mercredi 24 avril

- 17h - Conférence sur l'Opération Jubilé du 19 août 1942 à Dieppe

par Bernard Dupuy, auteur de «Imbéciles» c'est pour vous que je meurs, ou l'impossible débarquement.
médiathèque Joëlle Ritter

Du 27 au 28 avril :

- Ardèche de ferme en ferme

Dimanche 28 avril :

- Journée de la Déportation et du Souvenir - 11h30
Rassemblement place du Souvenir français

Mardi 30 avril :

- Don du sang 15h - 19h
CEP du Prieuré
- Ciné-Vacances (Projection jeune public)
médiathèque Joëlle Ritter

MAI

Du 7 au 28 mai

- Exposition Alan Mets
médiathèque Joëlle Ritter

Mardi 8 mai

- Commémoration de la Victoire de 1945 - 11h15 - *Rassemblement Carrefour de la Libération*

Jeudi 16 mai

- Conseil Municipal - 20h30
Salle du Conseil

Vendredi 17 mai

- Florent PEYRE «Tout public ou pas» - 20h30
CEP du Prieuré

Jeudi 23 mai

- Vente-Dédicace d'Alan Mets, auteur jeunesse - 16h30 - 17h30
médiathèque Joëlle Ritter

Du 25 au 26 mai :

- Expo-textile de l'association Familiale
médiathèque Joëlle Ritter

JUIN

Samedi 8 juin :

- Concert intercommunal «Le temps d'une chanson» par l'association Gam'ca - 20h30
CEP du Prieuré

Du 10 au 15 juin

- 21^{ème} Festival jeune public «l'Enfance de l'Art», organisé par la Cie Zinzoline. Journée tout public le mercredi 12 juin
Rsv : 04 75 81 01 20 ou www.ciezinzoline.org

Samedi 15 juin :

- Fête de la musique - Vente de livres par l'association «Pour Lire» 10h - 17h30
devant la médiathèque
- Jeux et musique avec notamment l'école de musique - 14h
CEP du Prieuré
- Concert - 18h - 19h30
Le Syndrome de l'Ardèche avec Stéphane Méjean
médiathèque Joëlle Ritter
- Concerts avec Copland en tête d'affiche - 19h
Place de l'Hôtel de Ville

Mardi 18 juin :

- Cérémonie de l'Appel du 18 juin 11h30 - *Hôtel de Ville*
- Réunion publique de la municipalité - 20h30
CEP du Prieuré

Jeudi 20 juin :

- Conseil Municipal- 20h30
Salle du Conseil

Samedi 22 juin :

- Grand prix de la ville de Saint-Péray - *Stade bouliste des Brémondrières.*

Vendredi 28 juin

- Musicales de Soyons en ballade «Huit violoncelles et une soprano»
20h30 *CEP du Prieuré*

29 et 30 juin

- Crussol en fête avec l'O.M.C de Guilhaerand-Granges

JUILLET

A partir du 1^{er} juillet :

- Exposition photo sur le thème de l'eau par le Collectif 26/07
médiathèque Joëlle Ritter



Groupama
Toujours là pour moi.

Toutes Assurances- Placements

M. Yvan CELLIER - Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



little PAUL & JOE®
eyewear

BAUDOIN OPTICIENS
2 Place de l'hôtel de ville ST-PERAY



100 CHAISES
www.100chaises.fr

LUSA - bain de soleil

Particuliers - Professionnels - Agenceurs - Architectes - Boutiques

Vase d'extérieur en polycarbonate
Ø 40, 50, 60, 80, 100, 120 cm

Cube d'extérieur en polycarbonate
Dimensions : 40x40x40 cm

Bac d'extérieur en polycarbonate
Dimensions : 100x60x40 cm